

Une priorité de la DGAC est d'assurer un écoulement efficace du trafic pour tous les usagers du ciel. Aujourd'hui dans les approches, la Direction avoue volontiers **choisir ses clients et ne pas souhaiter se donner les moyens de répondre à toutes les demandes**. Avec son TDS « 2002 », la DO sera un frein à la poursuite de la reprise du trafic aérien :

- ☀ Pour le trafic VFR, remonté à 115% de son niveau 2019, **utilisation du RAI toute la belle saison**. La DGAC **renonce à rendre le service de contrôle**, raison même de son existence, à ce « sous-traffic », empêchant entre autres l'activité des clubs de parachutages et planeurs. Quid des GAAR, vols de **surveillance incendie CANADAIR tout l'été ?** ;
- ☀ Pour le trafic IFR privé satellite et les écoles (à 115% de 2019 aussi), **régulations autant que de besoin** : pas assez de passagers pour exister aux yeux des Directeurs.

Des **délais que la DO dit assumer. Vraiment ?** Dans les faits :

- ☀ Réduction **des droits à absences des contrôleurs** qui porteront seuls le poids des décisions prises à Paris ;
- ☀ Augmentation des **vacations à 10h30 ou 11h** tous les jours, **accentuant la fatigue en période chargée**.

Le trafic MEQ à Provence est durablement remonté à **90% de 2019 depuis juillet 2021**. La reprise est au rendez-vous. **En dégradant ou ne rendant plus le service de contrôle**, la DGAC est loin de remplir ses missions de prestataire de service. Pourtant **une autre voie est possible**. Le SNCTA porte un **TDS sur le modèle XP** qui permettra de **travailler nominalement**, avec une **meilleure gestion de la fatigue** et qui donnera aux contrôleurs **les moyens de remplir leurs missions !**

La qualité du service de contrôle en approche passe loin derrière les considérations budgétaires pour nos Directeurs. Le SNCTA dénonce l'entêtement de la DO à proposer un TDS inadapté au trafic, dégradant service rendu et sérénité en salle de contrôle tout en actant un recul sans précédent des conditions de travail. Le contrôle aérien est un service d'intérêt public pas économique.